

Flash info PsyEN

Le printemps des CIO: on se prépare !

Une **réunion nationale de tous les responsables académiques PsyEN EDO et DCIO du SNES-FSU a eu lieu les 4 et 5 février**. Elle a permis de faire le point, au niveau national sur les textes réglementaires en attente, les positions du MEN et le devenir de l'ONISEP, et au niveau académique sur les menaces de fermeture des CIO et la situation des postes.

MISE À DISPOSITION

Devant l'incapacité de la DGESCO d'apporter des réponses aux nombreuses questions posées par les organisations syndicales et l'absence de concertation sur ce texte, **le décret de mise à disposition des régions des agents de l'Etat volontaires** (PsyEN, DCIO et autres personnels des équipes d'établissements) **a été reporté au 21 février**. Une réunion préparatoire aura lieu le 8 février.

ACCORD-CADRE ETAT/RÉGIONS

Nous avons, par ailleurs, eu connaissance du **projet de cadre national définissant les compétences respectives de l'état et des régions pour l'information sur les métiers et les formations**.

Là encore, aucune concertation n'a eu lieu, ce qui est extrêmement préoccupant. En effet, le **contenu de ces textes va bien au delà de la loi, en introduisant « l'orientation » comme une compétence partagée** ce que la loi ne dit pas !

Alors que ces textes devaient être issus du rapport confié à P. Charvet et N. Mons, après l'organisation de rencontres avec les organisations syndicales, il semble qu'ils soient déjà prêts voire déjà adressés aux recteurs ! **On peut s'interroger sur les questions de carte des CIO et de nomination des PsyEN dans les EPLE**, qui faisaient également partie de leur feuille de route.

ACTIONS

Les responsables académiques du SNES-FSU considèrent que l'absence de tout dialogue social est inadmissible au moment où ce MEN démantèle le réseau des CIO et de l'ONISEP, favorise la privatisation rampante de l'accompagnement des élèves et des étudiants, casse les collectifs de travail et transforme radicalement la conception éducative et développementale de l'orientation que nous portons, en une « orientation-répartition en fonction de

l'emploi »! **Les discours des régions à ce sujet sont d'ailleurs très clairs.**

Ils décident d'appeler l'ensemble des collègues à une **journée de mobilisation en mars pour protester sur la mise en extinction de notre métier** ! Celle-ci sera précédée par des actions dans les académies. Des contacts seront pris avec les autres organisations syndicales, afin d'envisager une action commune..



Cette action nationale doit s'appuyer sur les celles conduites dans les académies :

- ~ Poursuite des actions autour des salons
- ~ AG départementale ou académique et/ou heure d'information syndicale
- ~ Réalisation de cahiers de doléances et/ou panneaux revendicatifs contre la maltraitance des PsyEN, des DCIO et de nos services.